



Arme voler demande conseil

Par **yoiurtey**, le **09/01/2017 à 22:43**

bonjourrrnma mère c'est fait cambriolé, on lui a voler plusieurs choses, dont un revolver qui appartenais a mon père décédé.rnma mère n'est pas allez porter plainte.rnvu que le revolver porte le nom de mon père qui est le même non que moi, vu que j'ai un passé casier pas vierge dans ma jeunesse.rnj'ai peur que cette arme voler, si est utilisé a des vols ou autres, est ce que j'aurais des problèmes, j'ai été voir la police pour leurs expliqué , mais vu que ce n'est pas mon arme , il me dise que je ne peux pas déposé plainte a la place de ma mère, qui elle ne veux pas le faire pour me faire chier, que puis je faire merci de toutes aide

Par **Visiteur**, le **09/01/2017 à 22:49**

Bonsoir,rnVotre résidence est-elle chez votre mère?rnSi oui, vous a-t-on volé quelque chose ?

Par **yoiurtey**, le **13/01/2017 à 19:19**

non j'habite pas chez ma mère et pas le meme region ,oui d'autre chose lui on été voler aussi

Par **Visiteur**, le **13/01/2017 à 23:33**

Bsr,rnIl est très probable que, si cette arme est détectée lors d'un forfait, vous soyez interrogé.rnSi aucune plainte n'est possible. Demandez de pouvoir au moins faire une main

